

# LES ENJEUX DE LA FORMATION

## 1. Pourquoi mieux apprendre à conduire ?

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoirs être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative et exigeante et le livret de conduite, papier ou numérique, va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière ou de votre accompagnateur.

#### 2. Quelle est l'utilité du livret d'apprentissage?

Il est, avec votre attestation d'inscription au permis de conduire (AIPC), le document indispensable et obligatoire lors de vos cours, tant théoriques que pratiques.





Dans le livret, vous trouverez :

• Les documents obligatoires concernant les cursus suivants: formation traditionnelle,

apprentissage anticipé de la conduite ou conduite supervisée ;

• Les trente-deux objectifs à travailler et à valider par des approches différenciées.

Ce livret va vous guider dans votre parcours d'apprentissage. Il vous permet de savoir « où vous en

êtes » mais aussi et surtout « où vous allez ».

Vous allez progressivement devenir autonome et compétent.

Depuis janvier 2024, le livret d'apprentissage est remplacé par un dispositif de suivi dématérialisé. Les

applications Codes Rousseaux Elèves et Eureka utilisées dans nos structures offrent aux élèves un suivi

numérique, accessible depuis leurs téléphones, et reportant l'ensemble des conseils et remarques

faites par l'enseignant lors de la leçon de conduite.

3. Quel programme de formation?

Avant même d'entamer votre formation, nous allons convenir ensemble d'un rendez-vous afin de

réaliser une évaluation de départ. Cette évaluation se fait avant l'inscription à l'auto-école, sur

simulateur de conduite. Cette évaluation a pour but de réaliser, suivant vos compétences actuelles, un

chiffrage de votre formation en adéquation avec vos aptitudes.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un

conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après

l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de

votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en

connaitre les risques et les limites.

Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que

l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs



AUTO-ÉCOLE PHILE Agréments E1405100180, E1800200080 et E2300200070 IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tets de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

### Comment sont évalués vos progrès

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution,

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des autoévaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Chaque sous-compétence sera travaillée des différents domaines didactiques. Il existe pour chacune d'elles une validation à effectuer dans les champs qui suivent.

| COMMISSION RESOURCE OF GREEN AND THE STANDARD OF THE STANDARD |  |   |                                   |  |  |
|---|--|---|-----------------------------------|--|--|
| II s'agit de <mark>donner<br/>du sens</mark> à ce qui<br>est appris.  | La sous-<br>compétence sera<br>déclinée en<br>objectifs. | La notion de risque<br>s'entend aussi bien<br>pour les suites<br>négatives que pour<br>les limites. | l'entourage peut,<br>pour chacun, | Quelles peuvent<br>être les pressions<br>sociétales<br>influençant le<br>comportement<br>visé. | L'auto-évaluation est le fait de prendre conscience de ses capacités, ses représentations, ses limites personnelles. Ce n'est pas évaluable, mais l'expression de cette auto- évaluation doit exister. |

#### 5. Comment se déroule l'examen?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier;
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- Réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision ;
- Réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours;
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

